

LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

GRILLE TARIFAIRE



À compter de 2023, vous recevrez une facture qui correspondra à la production de vos déchets
> Seule la collecte du bac d'ordures ménagères sera facturée, pas celle du bac jaune.

À compter du 1^{er} janvier 2023, Pays de Montbéliard Agglomération instaure une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi) sur l'ensemble de ses 72 communes.

Tarifs annuels du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, en application de la délibération du Conseil Communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération du 10 mars 2022

J'habite une maison ou un appartement

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au foyer**

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire, à partir de la 13 ^e levée	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

CAS N°2 J'UTILISE UN POINT DE GROUPEMENT POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au foyer**

	1 PERS.	2 À 3 PERS.	4 À 5 PERS.	6 PERS. ET PLUS
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait ouvertures **	113,08 € avec 32 ouvertures / an incluses	152,12 € avec 48 ouvertures / an incluses	258,30 € avec 96 ouvertures / an incluses	316,09 € avec 144 ouvertures / an incluses
PART VARIABLE Tarif de l'ouverture supplémentaire**	1,20 € à partir de la 33 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 49 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 97 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 145 ^e ouverture

CAS N°3 J'UTILISE UN BAC COMMUN EN HABITAT COLLECTIF POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au bailleur ou syndic qui se charge de la répartition de la facturation entre les foyers**

	BAC 360 LITRES	BAC 770 LITRES
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire, à partir de la 13 ^e levée	12,96 €	27,72 €

(*) La part fixe comprend l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets (ordures ménagères, déchets recyclables ; biodéchets, déchèteries, ...)

(**) Chaque foyer disposera d'un badge individuel, permettant l'ouverture du tambour

Je suis propriétaire d'une résidence secondaire

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au propriétaire**

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 6 levées / an	94,84 €	124,76 €	209,05 €	250,42 €	495,77€
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire, à partir de la 7 ^e levée	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

CAS N°2 J'UTILISE UN POINT DE REGROUPEMENT POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **au propriétaire**

	1 PERS.	2 À 3 PERS.	4 À 5 PERS.	6 PERS. ET PLUS
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait ouvertures**	94,84 € avec 16 ouvertures / an incluses	124,76 € avec 24 ouvertures / an incluses	209,05 € avec 48 ouvertures / an incluses	250,42 € avec 72 ouvertures / an incluses
PART VARIABLE Tarif de l'ouverture supplémentaire**	1,20 € à partir de la 17 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 25 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 49 ^e ouverture	1,20 € à partir de la 73 ^e ouverture

Je suis un professionnel

J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération **aux professionnels** : agriculteurs, entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, administrations (autres que les communes et la communauté d'agglomération ***), **uniquement pour les ordures ménagères assimilées** (ne concerne pas les déchets spécifiques liés à l'activité du professionnel) dans la limite du ou des bacs attribué(s) en fonction du nombre de salariés

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 à 3 salariés	volume pour 4 à 9 salariés	volume pour 10 à 14 salariés	volume pour 15 à 30 salariés	volume pour 31 salariés et plus
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire, à partir de la 13 ^e levée	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

(*) La part fixe comprend l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets (ordures ménagères, déchets recyclables, biodéchets, déchèteries...)

(**) Chaque foyer disposera d'un badge individuel, permettant l'ouverture du tambour.

(***) Cas particulier des communes et de la communauté d'agglomération : une seule part fixe correspondant à un bac dont la dimension sera définie avec les Maires concernés.

Achetez mieux, jetez moins et trie au maximum pour limiter votre production de déchets !



SUIVEZ-NOUS
aggllo-montbeliard.fr

En partenariat avec



pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION